

LES ACTUALITÉS DU CHÂTEAU

UN AUTRE REGARD SUR L'ÉCLAIRAGE AU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

Le château de Fontainebleau possède une exceptionnelle collection de luminaires historiques, couvrant une large période allant du XVIII^{ème} siècle jusqu'à la fin du Second Empire, témoin de l'évolution des styles et des progrès effectués en matière d'éclairage. Résidence régulièrement habitée, lieu de villégiature et de plaisirs, la demeure des rois et des empereurs a fait l'objet au cours du XIX^{ème} siècle de toutes les attentions afin d'offrir le plus grand confort à ses hôtes tout en prodiguant un niveau d'éclairage digne des somptueuses fêtes qui s'y déroulaient. Si l'éclairage à la bougie resta en usage tout au long du XIX^{ème} siècle, il fut progressivement détrôné par l'éclairage à l'huile dès le règne de Louis-Philippe, l'huile diffusant enfin une lumière plus vive, plus intense et plus stable, même si d'autres nuisances faisaient leur apparition (fragilité des mécanismes, entretien constant indispensable pour leur parfait fonctionnement, coût des lampes, odeurs et dépôts des fumées).



Le grand lustre de la salle du Théâtre impérial, remis en place en 2014. ©Gilles Coulon

LES ACTUALITÉS DU CHÂTEAU

Les nouvelles sources d'éclairage, comme le pétrole ou le gaz, ne s'imposèrent pas à Fontainebleau. Le gaz ne fut installé qu'à partir de 1864, et encore ne concernait-il que l'éclairage extérieur et les cuisines du quartier Henri IV. Quant à l'électricité, elle ne fut véritablement déployée au château qu'à partir de 1964 ! L'arrivée de l'électricité entraîna souvent la modification et l'altération malheureuse des luminaires anciens qui perdirent leurs équipements, devenus inutiles. Dès lors disparurent non seulement une partie de l'authenticité de ces lampes mais aussi le type de lumière qu'elles apportaient.

Par les actions couplées à la fois de la direction du patrimoine et des collections et de la direction des bâtiments et des jardins, l'Établissement public s'est engagé dans une politique globale visant, d'une part, à mettre en valeur les luminaires historiques, et, d'autre part, à proposer un éclairage cohérent et conforme à l'esprit du lieu, mais répondant aussi aux besoins muséographiques actuels. C'est donc sous le double prisme de l'histoire et de l'innovation, que cet ambitieux programme s'est mis en place depuis quelques années, changeant sensiblement notre regard sur l'éclairage et l'ambiance lumineuse du château.

La mise en valeur des luminaires historiques

A la faveur de récentes opérations de restauration, un regain d'intérêt s'est porté sur l'éclairage historique. Des études furent engagées dès 2008 à l'occasion du lancement de la rénovation du théâtre Impérial, lesquelles permirent de renouveler en profondeur nos connaissances sur l'évolution de l'éclairage au château. L'intervention la plus spectaculaire consista à réinstaller le grand lustre de la salle qui s'était écrasé sur les banquettes du parterre en 1928. Ce lustre, livré en 1854, comprenait 60 lumières à la bougie et 40 lampes Carcel.

On s'intéressa également au rétablissement des lampes à huile dites « accessoires », qui étaient déployées dans les espaces secondaires et les circulations. Celles-ci avaient été vidées de leurs équipements intérieurs et simplifiées à l'extrême dans les années 1970-1980 pour y mettre une fausse bougie. Il a été possible de remédier à cet appauvrissement en reconstituant tous les éléments disparus sur la base des rares lampes encore conservées dans les réserves de lampisterie du château.



Lampe à huile destinée aux circulations dans les escaliers. A gauche, carcasse vide avec fausse bougie. A droite, la lampe avec tous ses organes.
©Arnaud Amelot



L'éclairage historique commandé en 1835 par Louis Philippe, rétabli dans la salle de bal en 2018. ©Arnaud Amelot

Les interventions sur les luminaires se succèdent au rythme des chantiers de restauration, des travaux de conservation préventive ou encore des expositions temporaires. La dernière, et sans doute la plus marquante de ces opérations, a concerné la réinstallation en 2018 de l'éclairage historique de la salle de Bal, ensemble exceptionnel constitué de 10 lustres, 12 bras de lumière et 6 torchères commandé par le roi Louis-Philippe en 1835 et seulement livré en 1837. Les luminaires totalisent 576 bougies et 102 lampes Carcel, offrant pour l'époque un niveau d'éclairage rarement atteint, dans une salle emblématique du palais, théâtre d'événements et de fêtes splendides.

Une ambiance lumineuse retrouvée en harmonie avec les luminaires anciens

La remise en valeur des luminaires historiques devait nécessairement s'accompagner d'une réflexion plus large. Le principe général d'éclairage adopté au château cherche à préserver son caractère de demeure habitée, qui

le distingue d'un musée où les considérations de présentation muséographique des œuvres prennent le dessus. Dans le cas d'un château-musée, les œuvres participent d'un tout et s'intègrent dans l'écrin pour lequel elles ont été souvent conçues ou choisies. Le choix a été fait ces dernières années de présenter, majoritairement, le château et ses collections dans le dernier état historique connu, c'est à dire celui du Second Empire. Ce parti impose dès lors de traiter de la même manière l'éclairage qui doit participer à l'expérience de visite. Car, il s'agit bien de cela : offrir aux visiteurs une immersion complète dans une résidence Impériale et familiale où les hôtes leur ont juste cédé la place... Cette immersion demande néanmoins un effort particulier de la part des visiteurs, trop habitués aux lumières excessives de notre société moderne et qui, du même coup, ont beaucoup de mal à comprendre un éclairage jugé toujours trop faible.

Sur ces bases, l'éclairage dans le château a été revisité, en revenant aux fondamentaux et en se posant quelques questions essentielles : quels

LES ACTUALITÉS DU CHÂTEAU

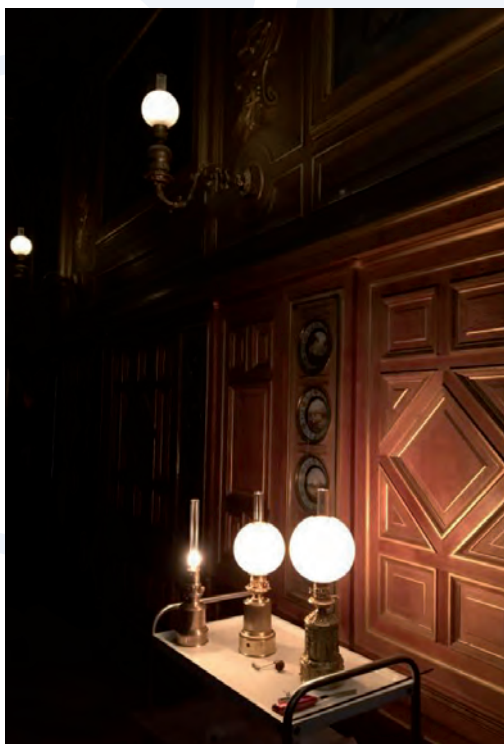
sont les niveaux d'éclairage procurés par une bougie et par une lampe à huile ? Quelles sont les couleurs émanant de ces sources ? Pour répondre de manière irréfutable, en respectant une démarche scientifique, il était incontournable de faire réaliser des essais en situation réelle. Le cas de la bougie était déjà connu mais, en revanche, on ne savait pas grand-chose à propos de la lumière générée par l'huile.

A cette fin, une séance au château même, dans la galerie des Assiettes, a été organisée le 14 janvier 2017 grâce à l'intervention d'un collectionneur et restaurateur passionné, Daniel Diaz, qui s'est prêté avec enthousiasme à cet exercice. Trois lampes à huile de tailles différentes, toutes en parfait état de fonctionnement, ont ainsi été soumises à un banc d'essais avec l'entreprise Cer'elec et en présence des équipes du château. Les lampes Carcel électrifiées de la galerie furent équipées pour l'occasion de plusieurs types d'ampoules, soit en LED, soit en halogène, afin de faire un état comparatif fiable avec l'éclairage apporté par les lampes à huile. Cette séance a été riche d'enseignements car l'intensité réelle de la

source lumineuse, tout comme sa température de couleur, ont pu être mesurées avec précision. Ainsi il a bien été vérifié que l'intensité de la lumière d'une lampe à huile se situe entre 55 et 95 lux selon la taille des lampes, contre environ 11 lux pour une flamme de bougie. Néanmoins, comme on l'a vu également, l'intensité peut varier selon la qualité des globes de verre, plus ou moins dépolis et épais. Autre constatation importante : la température de couleur se rapproche d'un blanc très chaud, située entre 2000 et 2500° Kelvin (contre 1850/2000° Kelvin pour une bougie).

Fort de ces résultats, des démarches ont été effectuées auprès du fabricant UMA pour développer une nouvelle ampoule respectant un cahier des charges strict : une source LED, fournissant une intensité de 60 lux minimum, une température de couleur de 2000° Kelvin correspondant à une puissance de 4 watts et une durée de vie d'environ 20 000 heures. Enfin, le fabricant s'engageait à garantir un approvisionnement régulier et durable.

La nouvelle ampoule destinée aux lampes Carcel a été livrée et validée à la fin de l'année 2017. Un



En 2017, essais d'éclairage avec lampe à huile mécanique dans la galerie des Assiettes. Remise des globes de verre après stabilisation de la mèche. Contrôle avec lampe carcel électrifiée servant de référence pour l'appréciation de la température des couleurs. ©Arnaud Amelot

remplacement complet sur tous les luminaires concernés dans les espaces muséographiques du château a été réalisé au premier trimestre 2018, apportant une amélioration sensible du niveau d'éclairage, et, surtout, une restitution la plus fidèle possible de l'ambiance lumineuse qui prévalait au milieu du XIX^{ème} siècle.

Le renforcement de l'éclairage

Conscients tout à la fois de certains problèmes de lisibilité des œuvres (certaines d'entre elles sont maintenues dans la pénombre ou bien sont difficilement visibles en raison de reflets gênants) mais aussi de attentes des visiteurs, les équipes du château réfléchissent sur la possibilité de renforcer ponctuellement l'éclairage des œuvres sans que l'éclairage historique n'en soit dénaturé. L'objectif est de rendre imperceptible ces renforts lumineux, comme s'ils émanaient du halo lumineux des luminaires présents dans les salles. Certes, il en existe déjà mais force est de constater qu'ils restent insuffisants ou n'apportent pas le rendu souhaité.

Avec les progrès de l'éclairage de mise en valeur et surtout l'apparition de la LED, de nouvelles possibilités s'offrent à nous qui permettent de concilier de nombreux paramètres jusqu'alors incompatibles : discrétion (les matériels sont de plus en plus miniaturisés), cadrage de la lumière (grâce aux optiques ouvrant ou fermant le champ de diffusion), choix du rendu de couleur (gamme élargie avec une très bonne restitution du spectre chromatique), préservation des œuvres (lumière froide).

Alors que l'association des Amis du château Fontainebleau a déclaré « l'éclairage au château, grande cause 2018 » et a décidé de financer l'éclairage installé dans la galerie des Fastes pour la prochaine exposition Louis-Philippe qui se tiendra du 3 novembre 2018 au 4 février 2019, il faut maintenant s'interroger sur l'opportunité



Galerie des Fastes.

de lancer une étude globale de mise en valeur lumineuse des Grands Appartements pour compléter les actions menées jusqu'à présent.

Arnaud Amelot

Directeur des bâtiments et des jardins

Vincent Droguet

Conservateur général du patrimoine
Directeur du patrimoine et des collections du
château de Fontainebleau

